



Charte éthique

Une charte qui
nous engage tous

▶ le Président, les Administrateurs,
le Directeur Général, le comité de direction,
les Collaborateurs...





Charte éthique



L'éthique au quotidien Entre nous Envers nos locataires Envers nos fournisseurs

Les organes dirigeants, administrateurs, salariés, membres des différentes instances de Reims habitat veillent au respect de la loi et de la réglementation en vigueur pour l'exercice de leurs missions et mandats et "exercent leurs fonctions avec dignité, probité et intégrité et veillent à prévenir ou faire cesser immédiatement tous conflits d'intérêts" (Loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique).

Nous sommes guidés dans nos actions et comportements individuels ou collectifs par une éthique professionnelle qui s'inscrit dans le processus de maturation d'engagements volontaires pris, au fil des années, par Reims habitat champagne Ardenne suivant des démarches telles que :

- Notre adhésion à des chartes nationales et régionales (charte de la diversité, charte de déontologie sociale et professionnelle de la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, charte d'attribution des logements en Champagne Ardenne) ;
- L'élaboration de chartes et procédures professionnelles (charte informatique par exemple) ;
- La co-construction avec des locataires, Amicales de locataire et collaborateurs de sa propre démarche de qualité Qu@lia ;
- Notre engagement global en faveur d'une Responsabilité Sociétale de l'Entreprise avec le réseau Delphis ;
- Notre volonté de respect de l'environnement qui innove notre stratégie patrimoniale pour se décliner en des actions concrètes en faveur de l'amélioration des performances énergétiques de nos immeubles.

Reims habitat : une structure publique, une équipe, des valeurs...

"Agir avec intégrité, toujours offrir la meilleure qualité de service, agir de sorte à promouvoir la confiance envers la profession, traiter autrui avec égard, répondre de ses actes" tels sont les 5 items de la RICS (Royal Institution of Chartered Surveyors) partagés par Reims habitat. Nous nous engageons à respecter les valeurs qui nous sont propres :

- Respect de l'objet social et transparence dans l'action à l'égard de toutes nos parties prenantes.
- Efficacité économique (des finances saines au service d'un développement ambitieux et d'un maintien à haut niveau de service du parc immobilier), environnementale (des engagements forts pour le parc à créer et pour celui à gérer), sociale (un logement, un loyer, des charges locatives adaptés à la situation de chacun).
- Respect de la parole donnée : tenue stricte des engagements pris, empathie afin de bien comprendre les questions posées, d'y apporter les réponses les plus adaptées et d'en soigner la mise en œuvre, juste évaluation des ressources à mobiliser et recherche de la meilleure affectation de celles-ci.
- Recherche constante de valeur ajoutée pour nos territoires d'actions.
- Exemplarité dans nos comportements.

■ L'éthique au quotidien

Pourquoi une charte éthique ?

La charte éthique définit les règles de conduite, individuelles et collectives qui doivent guider nos actes et inspirer nos choix pour faire vivre nos valeurs et engagements au quotidien. Cette charte éthique est également porteuse d'une ambition d'amélioration continue pour aller toujours plus loin dans notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise. Tous ambassadeurs de Reims habitat, nous devons contribuer, par notre comportement, à conforter son intégrité et sa réputation.

Comment l'utiliser ?

Au-delà du respect des lois, nous pouvons être confrontés dans certaines situations à des questions ou dilemmes. Pour chaque thème clé la charte précise la ou les règles fondamentales que nous devons suivre et indique les documents de références internes ou externes auxquels nous pouvons nous reporter pour des indications plus précises. (Règlement intérieur des organes d'administration, textes légaux, réglementaires et conventionnels applicables au personnel des Offices Publics de l'Habitat dont le règlement intérieur ...)

Ethique, les questions que nous devons nous poser au quotidien

- La loi est-elle respectée ?
- Les intérêts de Reims habitat sont-ils préservés ?
- La situation est-elle conforme aux valeurs de Reims habitat ?
- Suis-je à l'aise pour en parler à mes amis, ma famille, mes collègues, ma hiérarchie, mes partenaires ?
- Mes décisions peuvent-elles nuire à l'image ou à la réputation de Reims habitat ou de ses collaborateurs ?

Si vous répondez par la négative à l'une de ces questions, si vous avez le moindre doute sur l'attitude à adopter vous pouvez solliciter l'aide de la mission juridique et risques d'entreprise qui traitera votre demande avec la plus grande confidentialité.

■ Entre nous

Equité et diversité

La Charte de la diversité adoptée par notre organisme a pour objet de témoigner de notre engagement, en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale au sein de notre organisation. Nous considérons la diversité comme une richesse pour notre organisme. Nous favorisons les initiatives qui permettent de développer la diversité des équipes dans toutes ses composantes : égalité hommes / femmes, mixité des origines ethniques et sociales, place accordée aux jeunes et aux seniors, intégration des personnes handicapées.

Documents sources : charte de la diversité, plan seniors, égalité hommes / femmes, etc...



Dialogue social

Nous favorisons l'expression individuelle des collaborateurs avec l'enquête Qualité de Vie au Travail ou encore la tenue de l'entretien annuel de Valorisation de la Performance Individuelle, et nous garantissons l'expression directe et collective par les réunions annuelles du Droit d'expression. Nous respectons la représentation collective des collaborateurs et la liberté syndicale.

Documents sources : enquête Qualité de Vie au Travail, entretien de Valorisation de la Performance Individuelle, entretien intermédiaire, cellule psychologique, accord d'entreprise et avenant droit d'expression.

Respect de la vie privée

Reims habitat entend promouvoir les vertus d'un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle, notamment en essayant de cadrer au maximum les réunions, les rencontres dans la limite des plages normales de travail. Reims habitat respecte les croyances et opinions de ses collaborateurs dès lors qu'elles ne viennent pas contrarier le bon fonctionnement de l'entreprise.

Document source : entretien annuel forfait jours.

■ Entre nous

Veiller au respect de l'image de l'entreprise

Chacun de nous est un ambassadeur de Reims habitat. Nous adoptons un langage et un comportement cohérent avec l'image de l'entreprise en veillant à véhiculer ses valeurs, sa stratégie, son identité visuelle. De même nous devons nous abstenir de tout commentaire négatif sur des collègues, clients, fournisseurs, partenaires ou concurrents. Lors de nos activités sur les réseaux sociaux, blogs, forums, nous devons veiller à ce qu'il n'y ait pas confusion entre nos opinions ou intérêts personnels et la position de Reims habitat.

Documents sources : charte informatique, charte graphique...

Formation et développement des compétences

Nous attachons une grande importance à la formation comme facteur de développement des compétences. Nous mettons en place un accueil individualisé des nouveaux embauchés. Nous offrons la possibilité à nos administrateurs d'accéder aux formations les concernant proposées par la Fédération Nationale des OPH.

Documents sources : livret accueil du salarié, procédure intégration...

Utilisation des actifs de Reims habitat

Nous nous engageons à préserver les actifs. Toute mauvaise utilisation ou détournement des ressources de l'entreprise a un impact négatif sur sa performance. Nous devons éviter toute utilisation d'équipements à des fins personnelles. Un usage limité et ponctuel peut être toléré dès lors qu'il ne perturbe pas l'activité professionnelle et qu'il ne soit pas abusif.

Ex : Informatique, véhicule, téléphone portable, EPI

Documents sources : charte informatique, règlement intérieur...

Déontologie sociale et professionnelle

Secret & Discrétion professionnels

Nous veillons à la protection des intérêts matériels et moraux de nos usagers, clients et partenaires par le respect strict du secret professionnel dont nous sommes tenus tant en vertu de la loi que de la déontologie sociale et professionnelle de la branche des Offices Public de l'Habitat. Nous faisons preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont nous pouvons avoir connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de nos fonctions ou mandats.

Confidentialité

Toutes les parties prenantes (Administrateurs, Instances Représentatives, Salariés) qui sont amenées de par leurs fonctions, leurs mandats, à détenir ou à consulter des informations confidentielles (documents de travail interne, stratégie d'entreprise, etc) doivent faire preuve de réserve et de discrétion et en aucune façon divulguer que ce soit par écrit ou par oral ces informations. Toute divulgation de ces informations pourrait être préjudiciable à la bonne marche de notre entreprise et entacherait notre image vis-à-vis de l'externe.

Obligation de réserve

Nous sommes tenus au principe de neutralité du service public et Reims habitat en garantit l'effectivité par la promotion des comportements exemplaires propres à sauvegarder la considération du service public par les usagers.



■ Entre nous

Respect de l'environnement

Nous prenons en compte le respect de l'environnement. Nous l'intégrons dans nos activités quotidiennes en cherchant à réduire nos consommations d'eau, d'énergie, de papier.

Ex : PDE, éco conduite, rapport RSE, campagne sensibilisation gestes verts, visite ecoAppart'

Préserver santé hygiène et sécurité

Attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs, Reims habitat mène une politique de santé et de sécurité au travail visant à maintenir un environnement de travail sûr et sain pour chacun. Nous devons contribuer aux actions visant à sensibiliser, former et prévenir les risques professionnels. Nous veillons à ce que nos actes et décisions n'entraînent aucun risque pour nous-même ou pour les autres et nous signalons à notre hiérarchie tout risque potentiel pouvant compromettre la sécurité ou dégrader la qualité de l'environnement de travail.

Lutter contre le harcèlement

Nous nous interdisons de recourir à toute coercition mentale ou physique ainsi qu'à toute forme de harcèlement. Tout geste ou propos déplacé à connotation sexuelle ou morale est proscrit et peut faire l'objet de sanctions disciplinaires et / ou pénales conformément au règlement intérieur de Reims habitat. Nous veillons à ce que nos actes ne soient pas de nature à porter atteinte au droit, à la dignité et à la santé physique ou mentale de nos collègues. Aucune situation professionnelle ne peut justifier d'actes de dénigrement, de violence ou de propos racistes ou injurieux.



■ Envers nos locataires

Confidentialité des données

Nous assurons la protection et la confidentialité des données personnelles relatives à nos collaborateurs, fournisseurs, locataires et clients et à toute autre partie prenante sur laquelle nous pourrions connaître des informations non publiques. Nous respectons scrupuleusement les lois et réglementations qui régissent la collecte et l'utilisation de données personnelles afin de garantir le respect de la vie privée.

En cas de collecte de données personnelles nous informons les personnes concernées de la finalité de cette collecte et de la possibilité qu'elles ont d'accéder aux informations recueillies et de les modifier.

Document source : CNIL.

Respect des droits et intérêt de nos locataires

Reims habitat entend établir avec ses locataires des relations fondées sur le respect et la confiance et est particulièrement sensible à la qualité du service rendu. Signataire de la charte régionale d'attribution Champagne Ardenne, nous veillons, conformément à la loi, à la mise en œuvre d'un processus d'attribution qui garantit le respect des droits des demandeurs et notamment l'égalité de traitement (Charte régionale d'attribution Champagne Ardenne).

Nous faisons preuve d'une écoute attentive des besoins de nos locataires, sans à priori, ni préjugé, et d'un respect des engagements pris à leur égard. Reims habitat met en place des outils pédagogiques au profit de ses locataires : livret gestes verts, site internet, revues de quartier ou de patrimoine général, EcoAppart' etc...

Documents sources : EcoAppart'

Discrimination

Reims habitat assure la transparence, l'équité de traitement des demandeurs de logement et le respect des réglementations en matière d'attribution des logements locatifs. Le droit commun relatif aux demandes et attribution de logements sociaux s'applique aux salariés de Reims habitat comme à tout demandeur.

Documents sources : Charte régionale d'attribution en Champagne Ardenne ; conditions attribution des logements.

Protection de la santé et de la sécurité

Reims habitat mène une politique de gestion de son patrimoine visant à assurer la sécurité des biens et des personnes et à garantir la pérennité de son parc immobilier. Nous sommes tenus d'alerter de tout risque potentiel ou avéré constaté sur le patrimoine susceptible de mettre en danger la sécurité des biens et des personnes.

Document source : PSP.

Dialogue et transparence

Reims habitat entend instaurer un dialogue permanent avec les représentants de ses locataires. Nous les associons aux décisions afférentes aux gros travaux pouvant être entrepris sur leur habitat et les associons à l'évaluation de la qualité de l'entretien et de la maintenance du patrimoine immobilier.

Documents sources : Enquête annuelle de satisfaction, enquêtes thématiques - ILC - CCL diagnostic en marchant - rencontre régulière avec amicales et associations de locataires.



■ Envers nos fournisseurs

Engagement sociétal

Nous assumons notre responsabilité économique et sociale au sein de nos territoires. Au-delà des emplois que nous générons, nous soutenons le développement d'initiatives locales et, parmi elles, celles issues d'acteurs de l'économie sociale et solidaire. Exemples : Clauses insertion – chantiers éducatifs – achats responsables...

Achats responsables

La politique d'achat mise en place par Reims habitat répond aux règles de la commande publique. Nous nous devons à tous niveaux de la consultation de nous assurer du respect des principes d'égalité de traitement, de transparence, de liberté d'accès à la commande publique. Nous respectons toutes les règles de mise en concurrence et de procédure d'achat. Chaque collaborateur concerné s'assure de la bonne exécution des contrats par le fournisseur, le prestataire ou sous-traitant et exerce un devoir de vigilance vis-à-vis du respect des exigences légales, sociales, environnementales, de santé, de sécurité au travail et de comportement éthique.

Documents sources : procédure commande publique, délégation.

Conflit d'intérêt

Nous devons nous assurer que nos activités et intérêts personnels, directs ou indirects, n'entrent pas en conflit avec ceux de Reims habitat. Nous devons pouvoir prendre chaque décision de manière objective, dans le meilleur intérêt de l'entreprise. Tout conflit d'intérêt potentiel doit être signalé. Exemples : relations commerciales avec un fournisseur qui est un ami, un proche...

Cadeaux et autres avantages

Nous ne devons accepter ni solliciter aucune faveur ou avantage en provenance de personnes avec lesquelles nous avons des relations d'affaires qui pourraient faire naître des doutes sur notre capacité à exercer de façon impartiale nos fonctions. Cela n'exclut pas les actes de courtoisie (repas d'affaires, invitations match de foot...), ni les cadeaux symboliques à condition que leur fréquence ou leur valeur soit raisonnable et que ces actes ne se situent pas en période de consultations, ou de négociations etc

Respect de nos engagements par nos fournisseurs

Nous exigeons que nos fournisseurs et autres prestataires respectent nos valeurs éthiques, nos engagements de qualité de service, environnementaux, nos clauses d'insertion. Ils sont tenus à une exécution responsable des missions qui leur sont confiées, et s'interdisent tout comportement ou attitude déloyale à l'égard de Reims habitat. Exemples : chantier propre, clauses insertion.

Documents sources : clauses insertion, certifications environnementales.

Corruption

Nous nous imposons une probité scrupuleuse dans nos prises de décision. Nous devons nous interdire de tirer avantage de notre poste, fonction, mandat ou position à des fins personnelles directes ou indirectes pour, notamment, obtenir des travaux ou prestations de la part de nos fournisseurs et partenaires.





Charte éthique

Une charte qui nous engage tous

La charte éthique de Reims habitat, approuvée en Conseil d'Administration, a fait l'objet d'une information aux instances représentatives du personnel. Elle s'applique aux membres du conseil d'administration, aux collaborateurs de Reims habitat mais aussi à l'ensemble de ses prestataires.

Reims, le 17/12/2013

